



le président
Abel 4D

1

Société Anonyme au capital de 4.676.370 €
Siège social : 60, rue d'Alsace - 92110 CLICHY
RCS Nanterre B 318 918 851

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
RÉUNIE LE 30 JUIN 2003 A 12 HEURES

74403



L'AN DEUX MILLE TROIS,
ET LE TRENTE JUIN,
A MIDI,

A l'issue de la 1^{ère} assemblée générale ordinaire annuelle tenue ce jour et close à l'instant,
les actionnaires de la société 4D S.A. se sont réunis au Siège Social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration conformément aux dispositions légales et statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque Membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Monsieur Laurent RIBARDIERE préside l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Asmae BENKIRANE et Monsieur Philippe SOUVETON, Actionnaires présents et acceptants, sont désignés comme Scrutateurs.

Madame Marie-Pierre PEREZ est nommée Secrétaire de Séance.

Monsieur Gérard PORIER représentant du cabinet MAZARS & GUERARD, Commissaire aux Comptes, n'assiste pas à cette 2^{ème} Assemblée et est excusé.

Les Actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions, ayant droit de vote, sur les trois cent onze mille sept cent cinquante huit (311.758) actions composant le capital social.

L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale a été réunie en vue de délibérer, notamment sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Renouvellement des administrateurs ;
- 2 Convocation du Conseil d'Administration en vue de l'élection du Président et du directeur Général ;
- 3 - Questions diverses.

Puis, Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires :

- Une copie des lettres de convocation adressées aux Actionnaires,
- La feuille de présence à l'Assemblée et la liste des Actionnaires,
- Le texte des résolutions proposées au vote de la présente Assemblée,
- Le rapport du Conseil d'Administration,

Le Président donne lecture de son rapport et rappelle que :

- les mandats des administrateurs encore en fonction ont expiré ce jour à l'issue de la tenue de l'AGOA, à l'exception du mandat de M. Brendan COVENEY nommé le 10 janvier 2001 et dont le mandat viendra à expiration lors de l'AGOA délibérant sur les comptes de l'exercice 2006 (soit en principe au plus tard le 30 juin 2007) ; et que
- Monsieur Renaud VATINET a démissionné de ses fonctions d'administrateur le 19 mai 2003 ;

Il y a donc lieu de renouveler les administrateurs de la Société.

Puis le président ouvre ensuite la discussion.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée,

Après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration,

Prend acte de ce que les mandats d'administrateur de Messieurs ;

- Philippe SOUVETON, et

- Jean-Francois RACHET, et
- Laurent RIBARDIERE

Sont arrivés à expiration ce jour, et

Prend acte encore de ce que le mandat d'administrateur de Monsieur Renaud VATINET a pris fin par démission de ses fonctions le 19 mai 2003.

Désigne en qualité de nouveaux administrateurs, pour une durée de six (6) ans expirant à l'issue de la tenue de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2008, les personnes physiques suivantes :

- Monsieur Laurent RIBARDIERE,
Né le 11 mars 1964 à Courbevoie,
Demeurant 34 quai de Dion Bouton à PUTEAUX (92800)
- Monsieur Jean-François RACHET
Né le 3 novembre 1961 à Arles
Demeurant 43 Traverse des Caillols à MARSEILLE (13012)
- Monsieur Philippe SOUVETON
Né le 12 septembre 1953 au Puy En Velay (43)
Demeurant 80 boulevard Saint Germain à PARIS (75005)

Lesquels, présents en séance, ont déclaré accepter le mandat qu'il leur était ainsi confié et ne pas avoir d'incompatibilités ou d'interdiction à l'exercice des fonctions qui leur sont ainsi confiées.

Acceptation de leurs fonctions par les Administrateurs

Laurent RIBARDIERE

Bon pour acceptation des fonctions d'administrateur.
Laurent

Philippe SOUVETON

Bon pour acceptation des fonctions d'administrateur

Philippe Souveton

Jean-François RACHET

Bon pour acceptation des fonctions d'administrateur

J.F. RACHET

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 220.808 voix, madame Delbourg-Delphis votant contre.

La Rib RACHET

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée,

Donne tout pouvoir à Monsieur Laurent RIBARDIERE, président sortant, de convoquer un conseil d'administration devant se tenir à l'issue de la présente assemblée avec pour seuls points à l'ordre du jour :

- la désignation du nouveau Président et
- la désignation du nouveau Directeur Général.
- formalités

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 220.808 voix, Madame Delbourg-Delphis votant contre.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

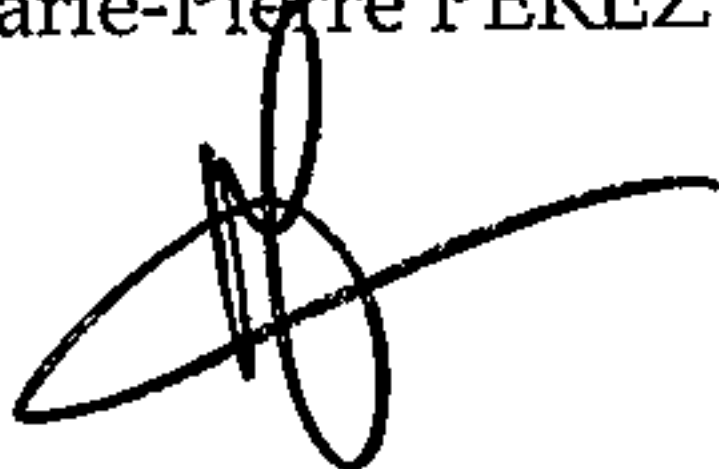
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 220.808 voix, madame Delbourg-Delphis votant contre.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal lequel après lecture a été signé par les Membres du Bureau.

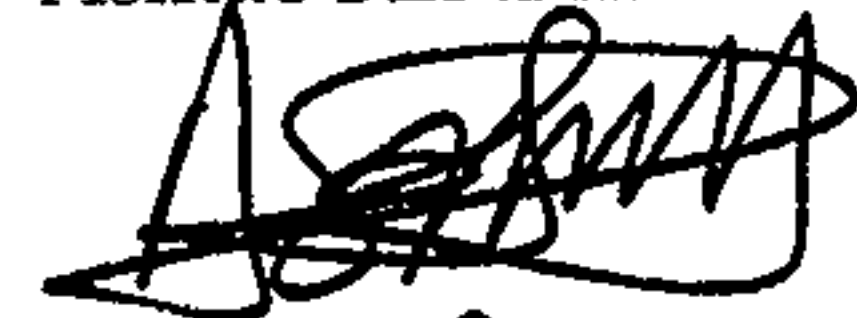
LE SECRETAIRE

Marie-Pierre PEREZ

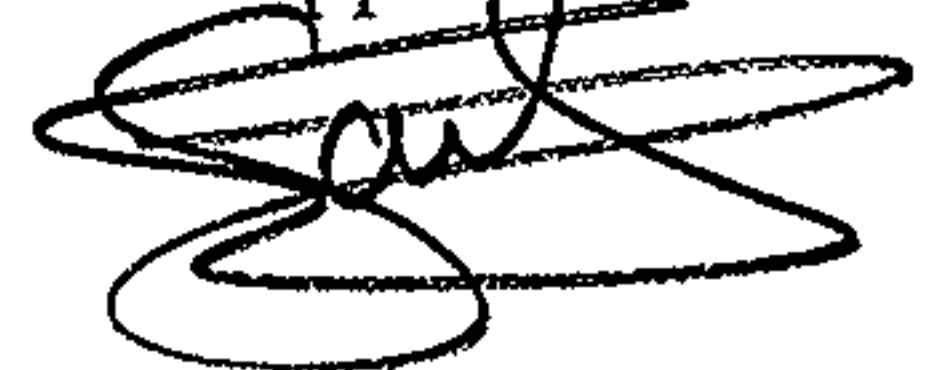


LES SCRUTATEURS

Asmae BENKIRANE



Philippe SOUVETON



LE PRESIDENT
Laurent RIBARDIERE



le président

4D

Abdri

Société Anonyme au capital de 4.676.370€
Siège social : 60, rue d'Alsace - 92110 CLICHY
RCS Nanterre B 318 918 851

**PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNI LE 30 JUIN 2003 A 12 HEURES 30 MN**

L'AN DEUX MILLE TROIS,
ET LE TRENTE JUIN,
A MIDI TRENTE MINUTES,

Le Conseil d'administration s'est réuni, au siège social, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle et de la seconde Assemblée Générale Ordinaire ayant désigné de nouveaux administrateurs à l'effet de statuer sur :

- le renouvellement du mandat du Président du Conseil d'administration,
- le renouvellement du mandat du Directeur Général
- pouvoirs en vue des formalités

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Laurent RIBARDIERE, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Philippe SOUVETON, Administrateur,
- Monsieur Jean-François RACHET, Administrateur,

ÉTAIT ABSENT :

- Monsieur Brendan COVENEY, Administrateur.

COMITÉ D'ENTREPRISE :

- Monsieur Laurent PONTIER était absent et excusé.
- Monsieur Cyrille L'HER était absent et excusé..

Le secrétariat de la réunion est assuré par Monsieur Philippe SOUVETON ;

La séance est dirigée par Monsieur Laurent RIBARDIERE président sortant.

En conséquence, le Président du Conseil d'administration constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour, à savoir :

- le renouvellement du mandat du Président du Conseil d'administration,
- le renouvellement du mandat du Directeur Général
- pouvoirs en vue des formalités

Le Président rappelle qu'au cours de l'assemblée générale ordinaire réunie ce jour, il a été notamment décidé de renouveler son mandat d'administrateur pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir dans l'année 2008 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Il appartient au Conseil de statuer sur la désignation de son nouveau Président.

Monsieur Laurent RIBARDIERE indique être candidat à sa propre succession.

Aucune autre administrateur ne manifeste le vœu d'être candidat au poste de Président du Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de renouveler Laurent RIBARDIERE dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration, pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner à nouveau, Laurent RIBARDIERE déclare accepter le renouvellement de son mandat et précise qu'il continue de satisfaire à toutes les conditions légales pour l'exercice de ses fonctions.

Il peut en outre déléguer des pouvoirs, mais seulement pour un objet et une durée limités.

Le Conseil décide encore à l'unanimité que Laurent RIBARDIERE continuera d'exercer les fonctions de Directeur Général de la Société pour une durée équivalente à celle de son mandat de Président du Conseil ;

Laurent RIBARDIERE déclare accepter le renouvellement de ses fonctions de Directeur Général et précise qu'il continue de satisfaire à toutes les conditions légales pour l'exercice de ses fonctions de Directeur Général.

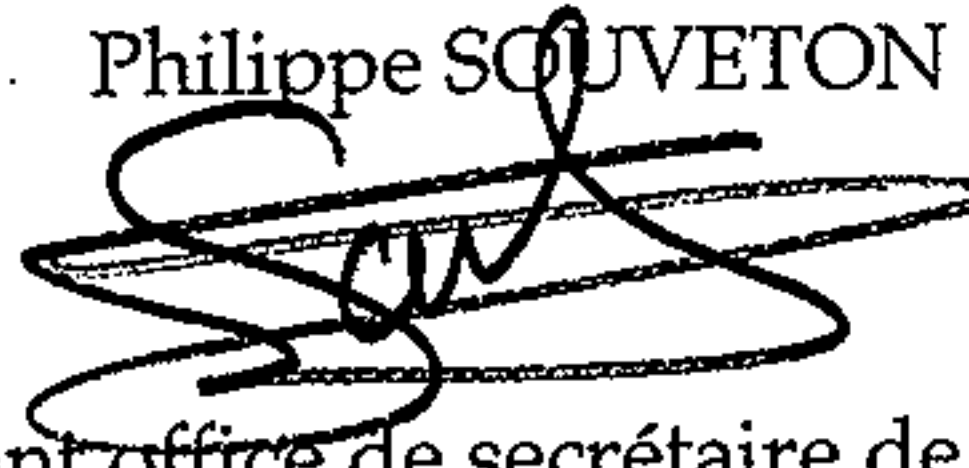
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président
Laurent RIBARDIERE



Un administrateur
Philippe SOUVETON



Faisant office de secrétaire de séance